

ÉPREUVE ÉCRITE OPTION GÉOGRAPHIE – A COMPTER DE LA SESSION 2014

Commentaires SUJETS 0 : Lyon et Prades

Le 19 novembre 2010, lors de la journée de rencontre entre le jury du concours d'entrée et les professeurs de CPGE littéraires, le jury d'option géographie a eu l'occasion d'échanger avec les préparateurs au sujet des profondes mutations enregistrées par la politique éditoriale de l'Institut Géographique National (IGN) au cours de ces dernières années et de leurs répercussions sur l'organisation de l'épreuve écrite. En effet, l'IGN publie de moins en moins de cartes topographiques au 1/50000 au profit d'une politique commerciale en direction de cartes topographiques au 1/25000. Or, la carte topographique au 1/50000 constitue le document de base du sujet de l'épreuve écrite de l'option géographie. La situation, connue depuis plusieurs années, atteint aujourd'hui un seuil critique en dessous duquel il deviendra difficile de proposer aux candidats des sujets de qualité et suffisamment divers.

Dans l'intérêt des candidats et suite à la concertation avec les préparateurs, il s'avère qu'une telle évolution nous contraint d'adapter le sujet écrit de l'option géographie. A partir de la session 2014, le document de base sera préférentiellement une carte topographique au 1/25000. Dans cette perspective, une lettre en date du 12 mai 2011, a été envoyée par Mr le Directeur général de l'ENS de Lyon, Président du jury du concours d'entrée, aux Professeurs de classes préparatoires.

Pour anticiper sereinement la modification de l'épreuve, deux sujets 0 ont été préparés, l'un sur Lyon l'autre sur Prades. Le sujet sera structuré de la façon suivante. L'intitulé du sujet, avec la consigne, se trouvera sur la première page, le document d'accompagnement sur les pages deux et trois, et la page quatre pourra contenir la légende du document principal et un carton de localisation.

Concernant le document principal, des essais techniques sont réalisés autour du format A2. Dans la mesure où il sera vraisemblablement extrait du fonds numérique de l'IGN, il est possible qu'il se trouve à cheval sur plusieurs feuilles. Les dates de publication et les légendes de ces dernières peuvent différer de l'une à l'autre, et donc au sein même du document principal. Si le jury recourt effectivement à plusieurs feuilles, il optera pour la légende la plus pertinente sur la base du *Descriptif de contenu* du SCAN 25, disponible actuellement au lien suivant :

http://professionnels.ign.fr/sites/default/files/DC_SCAN25_3.pdf

Le passage du 1/50000 au 1/25000 ne révolutionne pas l'épreuve. Il enlève moins qu'il ne rajoute. S'il invite à mobiliser un vocabulaire aussi précis que possible pour décrire et expliquer les formes identifiées, l'approche multi-scalaire et l'intérêt porté à la complémentarité des terroirs restent des clés d'analyse essentielles. L'échelle du 1/50000 n'a pas l'exclusive de l'étude régionale, de même que l'échelle du 1/25000 ne saurait être confinée au discernement des détails. Néanmoins, le jury proposera préférentiellement un document d'accompagnement à plus petite échelle pour inviter les candidats à mettre en contexte le document principal.

Lyon

L'enjeu de la carte de Lyon réside dans la mise en perspective de l'influence métropolitaine en jouant sur les échelles, en replaçant l'espace cartographié par rapport aux polarités et en le contextualisant.

Installée au confluent du Rhône et de la Saône, l'agglomération lyonnaise s'est développée de manière dissymétrique au contact des Monts du Lyonnais à l'ouest, du plateau de la Dombes au nord, des plaines du Bas-Dauphiné à l'est et de la vallée du Rhône au sud. Désormais à 2h de TGV de Paris, à 1h45 de Marseille, à 1h30 de Grenoble ou encore à 45 mn de Saint-Etienne, l'influence de la métropole lyonnaise est étendue et relayée par de grandes agglomérations de la région Rhône-Alpes.

Voici quelques éléments qui pourraient être développés pour souligner la dissymétrie marquée entre l'est et l'ouest ou pour caractériser le transect urbain :

- La dissymétrie topographique oppose un Ouest des collines à un Est des plaines de part et d'autre du couloir séquano-rhodanien.
- Le réseau de transport s'avère également fortement dissymétrique. L'A6 reste le principal axe à l'ouest. La rive gauche accueille le port fluvial, la voie ferrée, des autoroutes...
- Comme dans de nombreuses villes françaises, la population est plus favorisée à l'ouest qu'à l'est.
- La pluralité des centres et centralités permet à Lyon d'assurer des fonctions diversifiées.
- L'hétérogénéité socio-spatiale caractérise les périphéries urbaines. Les problématiques des banlieues peuvent être abordées avec le grand ensemble de La Duchère, les quartiers plus aisés de Tassin-la-Demi-Lune, les quartiers industriels de Gerland et d'Oullins, le technopôle Technid sur (qui réunit notamment l'Ecole centrale et l'Ecole supérieure de commerce) et une entrée de ville dont le paysage semble banal (zones d'activités bien desservies). Les formes d'habitat montrent toutes les nuances entre l'individuel et le collectif.
- La ceinture verte est disséquée, malgré le parc de Lacroix-Laval et le maintien de l'agricole en marge.
- Des mutations, notamment à la faveur de programmes de rénovation urbaine.

Prades

L'extrait de la carte au 1/25000 de Prades présente un espace à dominante rurale, situé dans un des midis français, à cinquante kilomètres à l'ouest de Perpignan. Au nord du Massif du Canigou, cet espace montagnard pyrénéen, sous influence méditerranéenne, est structuré du sud-est au nord-ouest par la vallée de la Têt.

Prades est situé sur un des axes traversants de la chaîne pyrénéenne menant vers l'Espagne, aux portes du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

Si la problématique des contraintes du site montagnard (pente, climat, étroitesse de la vallée...) est pertinente, elle est à articuler à la situation de passage de cet espace, polarisé à l'ouest par Perpignan, et valorisé par des activités touristiques. La protection et la mise en valeur des territoires du Parc Naturel des Pyrénées Catalanes est à mettre en lien avec la relative attractivité touristique de cet espace.

Il s'agit donc de documenter à la fois les marqueurs des contraintes spatiales et les formes de valorisation d'un espace montagnard situé sur un axe de traversée pyrénéenne :

- les caractéristiques d'un espace montagnard sous influence méditerranéenne ;
- la dissymétrie des versants ;
- les caractéristiques topographiques de la vallée étroite de la Têt et sa mise en valeur notamment agricole (vergers, viticulture), son rôle structurant dans la desserte ;
- la mise en valeur agricole (sous la forme de terrasses) et forestière des pentes ;
- les marqueurs du tourisme à la fois dans le pays du Conflent, à l'ouest, et dans l'espace protégé du Parc Naturel des Pyrénées Catalanes.